

Sainte-Thérèse, le 3 juin 2021

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant les rapports d'inspection 2015 et 2020
dans le dossier Balayage Blainville Inc.

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, datée du 29 avril dernier, concernant l'objet
précité.

Vous trouverez ci-joint les documents demandés. Ce sont :

1. Rapport d'inspection du 15 octobre 2015, 13 pages
2. Rapport d'inspection du 14 septembre 2020, 43 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu
des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la
protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez
demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information.
Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi
qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la
soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (58)

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Laurentides

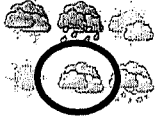
1 Identification

Date de l'inspection : 2015-10-15	Heure d'arrivée : 10 h 45	Heure de départ : 12 h 34
Inspecteur : Nathalie Tardif	Accompagné de : Steeve Lachance	

N° intervention : 300993867	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7521-15-01-00031-01	N° du rapport d'inspection : 401299037
N° demande : 200204360	Type de demande : Projet / programme
But de l'inspection : H-PL / Blainville / Balayage Blainville inc. (lots 2 272 877, 2 274 434 et 2 272 873) Effectuer une inspection contemporaine afin de vérifier l'état des lieux, du dépotoir et de la tourbière. Vérifier s'il y a des travaux en cours.	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Dépotoir à ciel ouvert (Balayage Blainville inc.)	
Nom usuel du lieu : Balayage Blainville inc.	
N° du lieu : X2095334	Type de lieu : lieu d'entreposage de produits divers
Localisation du lieu inspecté : Cadastre du Québec : 2272873	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,707613622600;-73,829841529100	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Balayage Blainville inc.	Propriétaire	art. 53-54	Y2065922

Conditions météo


Personnes rencontrées SO

Plainte SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 20 Nombre de photos annexées au rapport : 9

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Nathalie Tardif avec un appareil photo de type Nikon, Coolpix L32. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-15\tarna02\7521-15-01-00031-01\2015-10-15

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Croquis	A-2	Localisation de la prise des photographies lors de l'inspection du 15 octobre 2015 sur le lot 2 272 873 cadastre du Québec à Blainville.
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	A-3	Milieux humides identifiées présent autour du dépotoir sur le lot 2 272 873 à Blainville.
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	A-1	Photographies et planche contact

Échantillons SO

Le 1^{er} juin 1982, le Ministère a émis un avis d'infraction concernant la désaffectation d'un dépotoir qui contrevenait à l'article 126 du Règlement relatif à la gestion des déchets solides qui détermine les étapes à suivre en cas de fermeture d'un dépotoir.

Le 1^{er} novembre 1984, la compagnie Balayage Blainville achète le lot où se situe le dépotoir.

En mars 2007, le propriétaire, Balayage Blainville, contacte le Ministère afin de déterminer s'il lui faut un certificat d'autorisation pour effectuer le recouvrement du dépotoir dans le but de se conformer à l'avis d'infraction du 1^{er} juin 1982.

En avril 2007, une lettre de non-assujettissement est envoyée au propriétaire.

Le projet requérant un certificat d'autorisation de la ville, en octobre 2007, celle-ci, dans une lettre adressée au propriétaire, s'inquiète des répercussions des travaux de recouvrement (remblayage) sur la tourbière adjacente au site du dépotoir. Elle demande des informations supplémentaires.

En 2009, le propriétaire contacte le Ministère pour obtenir des informations et du même coup, informe que les travaux n'ont toujours pas été réalisés. Il y aurait une problématique d'accessibilité.

Vu les difficultés et les délais, une inspection est réalisée le 25 juin 2009, conjointement avec la ville.

Les principaux constats sont que les déchets sont visibles, que la réalisation du recouvrement serait positive, mais que certaines précautions sont de mises vues la présence d'une tourbière adjacente au dépotoir.

En 2014, le propriétaire dépose une requête introductive d'instance amendée à la cour supérieure afin d'obtenir un droit de passage pour effectuer ses travaux.

Le 21 septembre 2015, le cabinet du ministre reçoit une lettre provenant d'un député. Celui-ci, mentionne son inquiétude face aux travaux de recouvrement du dépotoir qui, selon lui, affecterait la tourbière puisque celle-ci aurait repris possession du terrain. De plus, il mentionne des travaux en cours.

3 Description de l'inspection

À mon arrivée, au site, je constate qu'il y a une barrière (Photo 1). J'emprunte le chemin d'accès et constate qu'il y a quelques déchets visibles. Pour commencer l'inspection, je me dirige directement vers le fond du dépotoir. Je constate que le milieu que je traverse possède une végétation dense majoritairement composée de graminées sp. (NI) et de Sumac vinaigrier (Non-indicatrice –NI). Le sol est ferme et je ne constate pas la présence de déchet.

J'arrive à la limite du dépotoir et constate la présence d'un milieu inondé avec des îlots de végétation composés de graminées sp et de quenouilles (Obligée – Obl). En bordure, je constate qu'il y a un pneu hors norme (Photo 2). La végétation présente sur le dépotoir est principalement composée de graminées sp, de bouleau gris (NI), d'Érable rouge (Facultative – Fach) et de Sumac vinaigrier (NI).

Je circule à la limite du dépotoir. Ma progression est difficile vu la quantité de déchets de toutes sortes (pneus, articles en verres, en métal tout rouillé, etc.). Je constate un monticule de pneus en partie immergés dans l'eau (Photo 3). La présence d'îlots de végétation dans l'étendue d'eau s'intensifie dans le milieu environnant le dépotoir (Photo 4). Je constate que le niveau du dépotoir par rapport au milieu environnant est surélevé (Photo 5). En circulant, je constate quelques cuvettes dans le dépotoir présentant une accumulation d'eau et la présence de quenouilles (Obl) (Photo 6). Cependant, lorsque mon collègue tente d'enfoncer la tarière dans le sol, il rencontre immédiatement des déchets.

Je continue à suivre la limite du dépotoir. Je constate que le milieu environnant change graduellement d'aspect et présente un tapis de sphaigne sp, de la Linaigrette sp, la Sarracénie pourpre (Obligée –OBL). Mes pieds s'enfoncent dans la sphaigne et de l'eau sort sous mes pas.

En bordure du dépotoir, le milieu présente du Mélèze laricin (Fach), du Saule sp, des graminées sp et des quenouilles (Obl). Le niveau de l'eau affleure le sol et je dois marcher sur la base de la végétation afin d'éviter que mes pieds s'enfoncent dans le sol. Lors que c'est le cas, il y a une odeur de décomposition. Je constate qu'à certains endroits, il y a comme des petites baies d'eau libres vers l'intérieur du dépotoir et qu'il y a des déchets (Photo 7). Lorsque mon collègue tente d'enfoncer la tarière dans le sol, il rencontre immédiatement des déchets.

Je me dirige vers le chemin d'accès. Je constate que de part et d'autre du chemin, il y a un lit d'écoulement passant dans un ponceau (Photo 8). Au-dessus du ponceau, il y a un petit monticule de pierres (Photo 9).

Au cours de cette inspection, je n'ai pas constaté de travaux en cours.

Je retourne au véhicule.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

Le site du dépotoir

Sur la majorité du site, je n'ai pas constaté de végétation typique de milieu humide, ni de sol hydromorphe, ni d'indicateurs hydrologiques. Bien qu'il y ait des cuvettes avec une accumulation d'eau et des quenouilles, il s'agit plutôt d'un affaissement des déchets. Le dépotoir ne présente pas de caractéristiques de milieu humide. Il est un peu surélevé par rapport au niveau du milieu environnant. Il s'agit d'un milieu terrestre.

Périphérie du dépotoir

La limite du dépotoir n'est pas très bien définie. En certains endroits, le sol est au niveau du milieu environnant et à d'autres il est surélevé. Aux endroits où les milieux sont au même niveau, il y a un effet de transition et certains déchets se retrouvent dans celui-ci.

Dans ces zones, il y a de la végétation typique des milieux humides et des indicateurs primaires tels que la présence de la nappe phréatique en surface et l'odeur de décomposition. Cependant, le sol a été sondé, par mon collègue, aléatoirement et à chaque fois il a eu un « refus de tarière sans récupération de sol ». Cela indique qu'il n'y a pas vraiment de sol, mais bien des déchets sous nos pieds. Sachant que le dépotoir se rendait jusqu'à ces endroits et bien qu'il y a apparence de milieu humide, je conclus qu'il s'agit d'un milieu terrestre.

Milieu environnant

Il n'y a pas eu de caractérisation précise du milieu. Cependant, selon la base de données des milieux humides détaillés réalisée par le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) aujourd'hui nommé Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC) et de Canards illimités, les lots entourant le dépotoir constituent un complexe de milieux humides comprenant un marais, un marécage, des eaux peu profondes et une tourbière (A-3). Les observations faites sur le terrain concordent avec cette identification.

Obligation légale

En 2007, lorsque le Ministère s'est prononcé sur ce dossier, l'intervenant, avait une obligation légale de recouvrir, les déchets, d'une couche de terre dont l'épaisseur devait atteindre 60 cm. Cette obligation relevait de l'article 126 paragraphe e du Règlement sur les déchets solides. Cependant, depuis le 1^{er} octobre 2015, ce paragraphe a été abrogé. Monsieur Robert Marcotte, analyse de notre direction régionale m'a informée qu'il n'existe donc plus aucune obligation légale pour réaliser le recouvrement.

5 Conclusion

Lors de cette inspection, aucun manquement n'a été constaté.

Le dépotoir se situe en milieu terrestre.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

SO

6 Recommandations

- Je recommande de fermer l'intervention et que, lors de la réalisation des travaux de recouvrement, une délimitation de l'aire du dépotoir devrait être réalisée et des mesures de mitigations installées afin d'éviter des empiètements dans les milieux humides environnants.

Rédigé par : Nathalie Tardif


Signature : 

Date de signature : 2015-10-21

Accompagnateur : Steeve Lachance

Signature : 

Date de signature : 2015-10-21

7 Vérification du rapport d'inspection	
Approuvé par : Mylène Bruneau	Fonction : Chef d'équipe
Signature : 	Date : 2015-10-19 ^M -21
Commentaires :	
Je suis en accord avec les recommandations formulées :	
<input checked="" type="checkbox"/> Fermer l'intervention.	

A1 : Photographies et planche contact

Photo no : 1

Fichier : DSCN0070.JPG

Description :

Accès au dépotoir fermé par une barrière



Photo no : 2

Fichier : DSCN0073.JPG

Description :

Pneu hors norme à la limite du dépotoir en bordure d'une étendue d'eau libre



Photo no : 3

Fichier : DSCN0076.JPG

Description :

Limite du dépotoir
Monticule de pneus en partie immergés



Photo no : 4

Fichier : DSCN0077.JPG

Description :

Limite du dépotoir
Milieu environnant



Photo no : 5

Fichier : DSCN0082.JPG

Description :

Collègue sur le site du dépotoir à la limite
Je suis dans le milieu humide

Dépotoir surélevé par rapport au milieu
environnant



Photo no : 6

Fichier : DSCN0081.JPG

Description :

Cuvette présente au niveau du dépotoir
Accumulation d'eau, quelques quenouilles
Fond constitué principalement de déchets



Photo no : 7

Fichier : DSCN0085.JPG

Description :



Photo no : 8

Fichier : DSCN0086.JPG

Description :



Photo no : 9

Fichier : DSCN0089.JPG

Description :



Localisation de la prise des photographies lors de l'inspection du 15 octobre 2015 sur le lot 2 272 873 cadastre du Québec à Blainville.



LÉGENDE :

-  : points GPS
-  : # photographie et angle de vue
-  : trajet effectué (approximation)

Échelle :



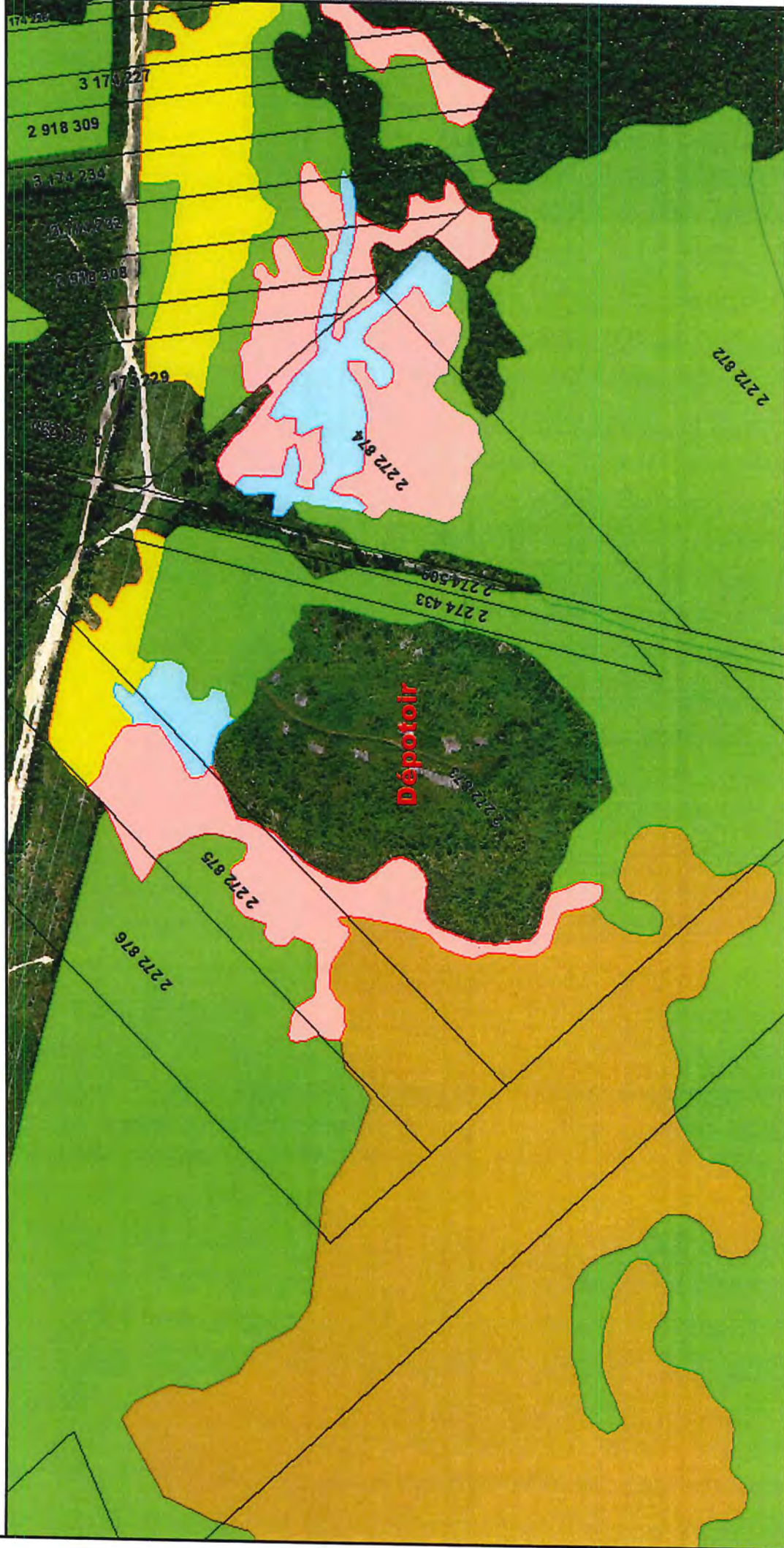
Sources des données :

Données vectorielles (carte topographique, lignes administratives, etc.) :
@ourterroirduquebec
Ortophotogrammes : @gouvernementduquebec ou
@communautéintermunicipaledeblainville
© Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2012.

Réalisé par : Nathalie Tardif

**Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques**
Québec

A3: Milieux humides identifiées présents autour du dépotoir



Échelle : 1 / 4 759

100m 600pi



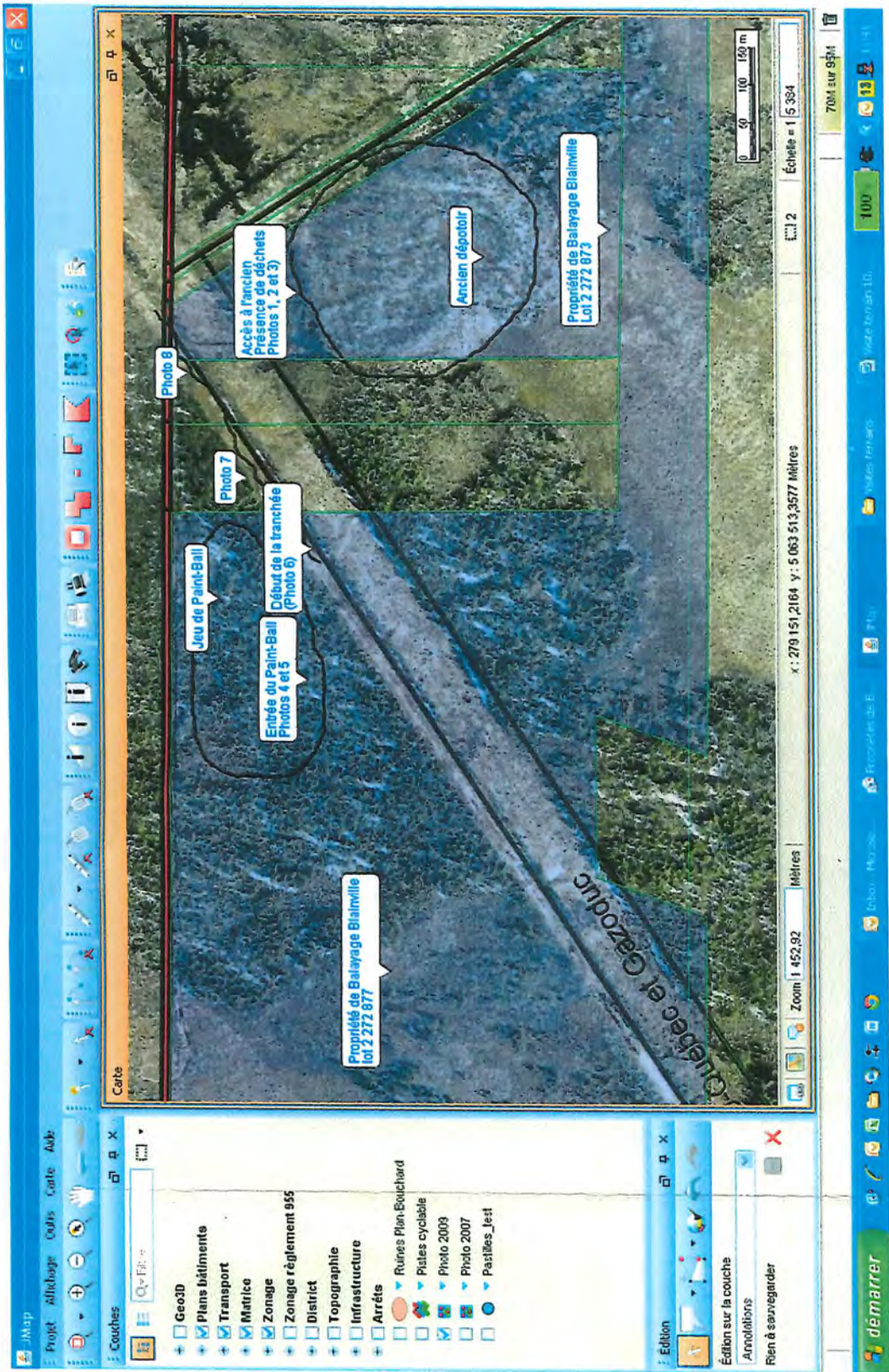
- ▲ Index mandats (Cad. Qc)
- ▲ Lots (Cad. Qc)
- Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:20 000
- Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:10 000
- Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:5 000
- Milieux humides détaillés MDDEFP-CIC

- Non classée
- Eau peu profonde
- Marais
- Milieu humide potentiel
- Marécage
- Prairie humide
- Tourbière ouverte fen (minérotrophe)
- Tourbière ouverte bog (ombrotrophe)
- Tourbière boisée
- Odonymes

Source(s) des données :

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques

Préparé par:
Nathalie Tardif
Bureau de Ste-Thérèse (C)
2015-10-16



Présence d'une tranchée drainante



Photo 6 : Début de la tranchée (en face du jeu de Paint-Ball)



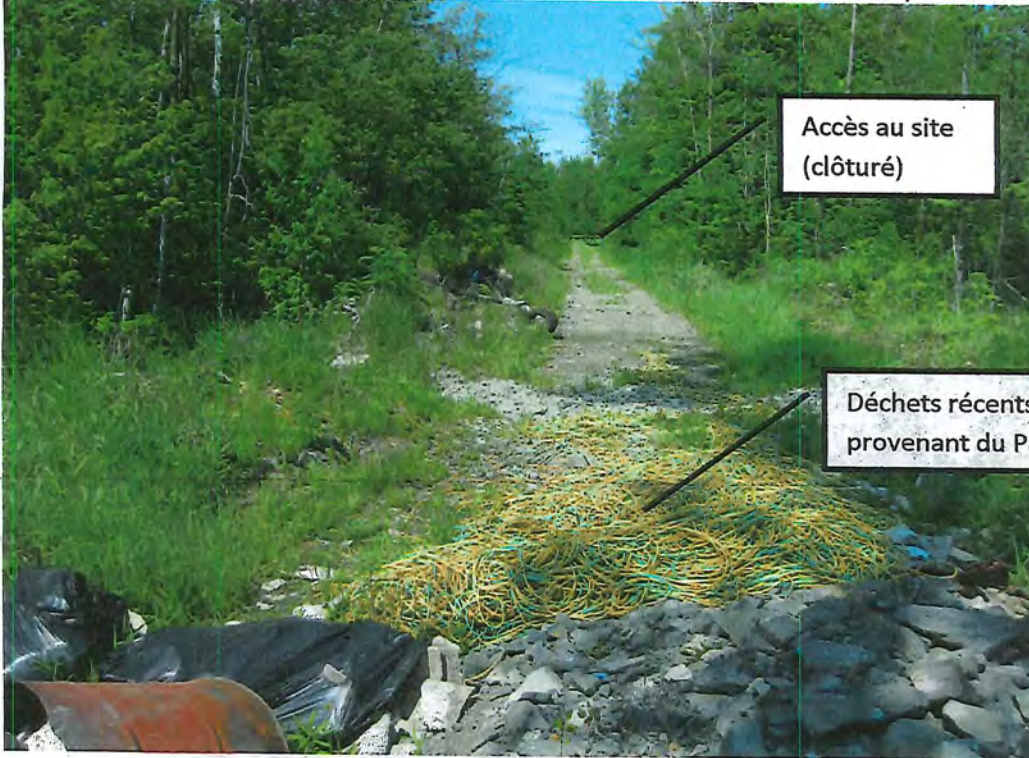
Photo 7 : Tranchée de drainage

Présence de déchets sur l'ancien dépotoir



Déchets récents
provenant du Paint-Ball

Photo 1 : Présence de déchets sur l'ancien dépotoir (provenant du Paint-Ball)



Accès au site
(clôturé)

Déchets récents
provenant du Paint-Ball

Photo 2 : Présence de déchets sur l'ancien dépotoir (provenant du Paint-Ball)



Déchets récents

Photo 3 : Présence de déchets sur l'ancien dépotoir



Photo 4 et 5 : Provenance des déchets (jeu de Paint-Ball)

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Laurentides

1 Identification		
Date de l'intervention : 2020-09-14	Heure de début : 8 h 54	Heure de fin : 16 h 21
Intervention effectuée par : Jasmin Kroese		
Accompagné par : ↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO		
1	Nom : Steeve Lachance	Fonction : Inspecteur, MELCC

1.1 Demande		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200735669	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : H-PL / Blainville / Balayage Blainville / Vérifier le bien-fondé de la plainte concernant le creusage d'une tranchée en tourbière sur le lot 2 272 873 (Balayage Blainville)		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301485268	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7521-15-01-00031-01	N° de document : 401957044
But de l'intervention : Vérifier le bien-fondé de la plainte concernant le creusage d'une tranchée en tourbière sur le lot 2 272 873 (Balayage Blainville)	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Dépotoir à ciel ouvert (Balayage Blainville inc.)	
	Nom usuel du lieu : Balayage Blainville inc.	
	N° du lieu : X2095334	Type de lieu : lieu d'entreposage de produits divers
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 2272873	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,707613622600:-73,829841529100	

3 Intervenant du lieu					↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Ville de Blainville	Autre	1000, chemin du Plan-Bouchard Blainville (Québec) J7C 3S9	13428206	X2095334

4 Condition météo		<input type="checkbox"/> SO
Description : 18°C, soleil		<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--	---

6 Plainte		<input type="checkbox"/> SO
Plaignant rencontré : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Plaignant contacté : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

7 Photo numérique		<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 25	Nombre de photos intégrées au rapport : 17	
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Jasmin Kroese avec un appareil photo de type iPhone 7. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.		
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-15\kroja01\7521-15-01-00031-01\2020-09-14		
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.		

7.1 Modification apportée aux photos numériques		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--	---

8 Grille d'intervention annexée		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--	---

9 Autre pièce annexée au rapport			
#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Croquis	1	Croquis 1. Vue générale du secteur inspecté, Blainville/Terrebonne, 2020-09-14 (1 page)
2	Croquis	2	Croquis 2. Fossé # 1 sur les lots 2 272 875, 2 272 876 et 2 272 877, et fossés #2 et #3 sur le lot 2 272 875, Blainville, 2020-09-14 (1 page)
3	Autre	3	Planche contact des photographies (1 page)
4	Autre	4	Liste des coordonnées GPS (1 page)
5	Autre	5	Orthophotos de l'atlas géomatique du MELCC datant de 1999, 2005, 2007, 2009, 2011, 2016 et 2018 (7 pages)
6	Autre	6	Images satellitaire Google Earth datant 24 octobre 2002, 4 septembre 2007, 14 mars 2010, 26 juillet 2013, 17 septembre 2013, 14 juin 2014, 29 juin 2015, 17 septembre 2015, 2 juin 2016, 4 octobre 2016, 11 octobre 2017 et 2 juin 2018 (12 pages)
7	Croquis	7	7A : Présence d'un chemin – lot 2 272 875 (Photo aérienne de 1979) (1 page) 7B : Intervention de la MAPAQ – cours d'eau redressé (1 page) 7C : Intervention de la MAPAQ – cours d'eau redressé (Photo aérienne de 1979) (1 page)
8	Document	8	Formulaires d'identification de milieu humide pour les stations S1, S2 et S3 (6 pages)

10 Équipement utilisé			
#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin etrex Legend HCx	Précision ± 3 à 4 m

11 Échantillon			
----------------	--	--	--

12 Mise en contexte			
<p>Le 12 juin 2020, le Ministère reçoit une plainte concernant l'aménagement d'une tranchée en tourbière sur le lot 2 272 873. Les travaux dateraient du printemps 2020 selon la plainte. La tranchée aurait comme effet de drainer la tourbière selon la plainte.</p> <p>Le but de la présente intervention est de vérifier le bien-fondé de la plainte.</p>			

13 Description de l'intervention			
<p>Je me présente sur les lieux et je rencontre la personne plaignante afin qu'elle puisse m'indiquer l'emplacement des nouveaux travaux d'aménagement de fossé en tourbière. J'accède au site via un sentier de véhicules récréatifs qui longe la ligne de haute tension d'Hydro-Québec. Ce sentier croise la piste cyclable aménagée durant le printemps et l'été 2020 par la Ville de Blainville.</p> <p>La personne plaignante m'indique la présence de deux fossés qui auraient été aménagés récemment, soit au printemps 2020 ou au plus tôt à l'automne 2019. Selon la personne plaignante, ces fossés auraient comme effet d'abaisser le niveau d'eau de la tourbière. Ensuite, la personne plaignante indique la présence d'un troisième fossé, celui-ci connecté perpendiculairement à l'un des deux premiers fossés au nord de la ligne de haute tension d'Hydro-Québec. Ce fossé aurait également été aménagé au printemps 2020 ou à l'automne 2019 selon la personne plaignante.</p> <p>La personne plaignante m'indique que le niveau d'eau de la tourbière a baissé et qu'une démarcation du niveau d'eau est visible sur un ponceau aménagé sous la piste cyclable (voir l'annexe 1 pour la localisation approximative dudit ponceau). Je constate sur la structure de béton à la sortie du ponceau des lignes de démarcation orange rouille indiquant une baisse du niveau d'eau.</p> <p>Finalement, la personne plaignante indique la présence d'un cours d'eau qui serait connecté à la tourbière et où des travaux récents auraient possiblement été réalisés et qui contribuent à l'abaissement du niveau d'eau de la tourbière. L'écoulement de l'eau du cours d'eau se fait à partir de la tourbière et se dirige vers l'est, vers la route 335 (Montée Gagnon).</p> <p>La personne plaignante quitte les lieux et je procède à l'inspection.</p> <p>À noter que le Guide d'identification et de délimitation des milieux humides du Québec méridional (ci-après le Guide) est utilisé afin de déterminer la présence de milieux humides lors de la présente inspection.</p> <p><u>Fossés</u></p> <p>Je documente les trois fossés qui m'ont été indiqués par la personne plaignante. Je désigne le fossé qui est parallèle à la ligne de haute tension d'Hydro-Québec comme le fossé #1; un chemin en terre battue longe le fossé #1 au nord. Le tracé du fossé est rectiligne et je ne constate aucun lien hydrologique avec un cours d'eau; je considère donc qu'il s'agit bien d'un fossé. Je prends un point GPS aux extrémités est et ouest de ce fossé. Le fossé #1 a une longueur d'environ 291 m, mesuré à l'aide de l'outil de mesure dans l'Atlas géomatique du Ministère (ci-après l'atlas). Le fossé a une profondeur de moins d'un mètre (comparé à ma taille) et le fossé est à sec sur toute sa longueur. À l'extrémité est du fossé #1, la végétation herbacée et arbustive pousse dans le fossé et son tracé est peu distinguable à travers la végétation (photo 1). Tout au long du fossé #1, je constate la présence des trois strates de végétation du côté sud du fossé, et la présence des strates herbacée et arbustive du côté nord du fossé (photo 2). Je constate également la présence d'une couche de litière organique tapissant le lit du fossé et la présence de végétation herbacée qui pousse sur le lit du fossé (photos 3 et 4). Finalement, je constate la présence d'un merlon d'environ 1 mètre de hauteur du côté nord du fossé #1; ce merlon, qui longe le côté sud du fossé, serait les sols de déblais de l'excavation du fossé #1 et je constate de la végétation arborescente mature qui pousse sur le merlon (photo 4). Ces éléments indiquent que le fossé est présent depuis plusieurs années; je ne constate aucun signe de travaux récents tout au long du fossé #1.</p> <p>Afin de déterminer si le fossé #1 est aménagé dans un milieu humide, je situe une station d'identification de milieu humide du côté sud du fossé #1, environ au milieu de sa longueur; le côté nord est perturbé par la présence d'un chemin en terre battue (sentier</p>			

13 Description de l'intervention

récréatif et chemin d'accès). La station (S3, annexe 8) est localisée dans l'emprise de la ligne de haute tension d'Hydro-Québec; la végétation y est donc également perturbée sur une partie de la station. La végétation est terrestre (photo 5), il n'y a présence d'aucun indicateur hydrologique et les sols sont hydromorphes dans les 30 premiers cm du sol minéral. Selon le diagnostic en cas de divergence des indicateurs (p. 45 du Guide), le milieu ne doit pas être considéré humide s'il n'y a pas présence d'une perturbation apparente, ou s'il y a perturbation apparente irréversible. Dans le cas présent, il y a perturbation irréversible de la végétation par l'entretien de celle-ci sous l'emprise de la ligne de haute tension d'Hydro-Québec. Ainsi, le milieu est terrestre et l'aménagement du fossé ne contrevient pas à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE).

Je poursuis l'inspection pour documenter les fossés aménagés perpendiculairement à la ligne de haute tension d'Hydro-Québec. Je constate un fossé qui est connecté perpendiculairement au fossé #1 et traverse l'emprise de la ligne de haute tension d'Hydro-Québec (photos 6 et 7). Je désigne ce fossé comme étant le fossé #2. Le fossé a un tracé rectiligne ; l'extrémité nord du fossé #2 est connecté à l'extrémité est du fossé #1 (annexe 2). Le fossé #2 a une profondeur de moins d'un mètre (comparé à ma taille) et je constate que le lit du fossé est à sec à l'extrémité nord du fossé, mais que le lit du fossé se remplit graduellement d'eau vers le sud ; l'eau est stagnante. Je constate la présence des strates herbacée et arbustive de chaque côté du fossé; de la végétation herbacée pousse également dans l'eau présent dans le lit du fossé. À l'extrémité sud du fossé #2, le tracé de celui-ci se perd puisqu'il y a une zone inondée. Je ne constate aucun signe de travaux récents pour l'aménagement de ce fossé.

Environ 10 m à l'ouest du fossé #2, je constate un fossé aménagé parallèlement au fossé #2 ; je désigne ce fossé comme le fossé #3. Le tracé du fossé #3 est rectiligne et ce fossé n'est pas connecté avec le fossé #1 (annexe 2). Le fossé #3 a une profondeur de moins d'un mètre (comparé à ma taille) et je constate que le lit du fossé est à sec à l'extrémité nord du fossé, mais que le lit du fossé se remplit graduellement d'eau vers le sud ; l'eau est stagnante. Je constate la présence des strates herbacée et arbustive de chaque côté du fossé ; de la végétation herbacée pousse également dans l'eau présent dans le lit du fossé (photos 8 et 9). Le tracé du fossé #3 se perd dans une zone inondée au sud de l'emprise de la ligne de haute tension d'Hydro-Québec.

Afin de déterminer si les fossés #2 et #3 sont aménagés dans un milieu humide, je situe une station d'identification de milieu humide à l'ouest du fossé #3 (station S1, annexe 8) et une station à l'est du fossé #2 (station S2, annexe 8) ; les stations sont localisées dans l'emprise de la ligne de haute tension d'Hydro-Québec, il y a donc perturbation de la végétation dans chaque station (entretien de la végétation ; absence de la strate arborescente). La station S1 comporte une végétation terrestre, des sols non-hydromorphes dans les 30 premiers cm du sol minéral (sols de texture sableuse), mais la nappe phréatique est située à 28 cm de profondeur (indicateur hydrologique positif). Selon le diagnostic en cas de divergence des indicateurs (p. 45 du Guide), le milieu est un cas problème: il peut s'agir d'un milieu perturbé ou bien d'un milieu inondable de faible récurrence et intensité. Il est à noter que la veille de l'inspection, il y a eu des précipitations d'environ 20 mm, ce qui peut avoir comme effet de rehausser de la nappe phréatique. Ainsi, il s'agit d'un milieu terrestre et le fossé#3 ne contrevient pas à la loi sur la qualité de l'environnement.

La station S2 comporte une végétation terrestre, des sols hydromorphes dans les 30 premiers cm du sol minéral (sols de texture sableuse), et la nappe phréatique est située à 29 cm de profondeur (indicateur hydrologique positif). Selon le diagnostic en cas de divergence des indicateurs (p. 45 du Guide), le milieu est considéré humide avec de la végétation perturbée, ce qui est le cas (entretien de la végétation). Ainsi, je considère qu'il s'agit d'un marécage. Puisque le fossé #2 fait partie de la station S2, je considère que le fossé #2 est aménagé dans un marécage. Toutefois, l'absence de signes de travaux récents m'indique que ce fossé est présent depuis plusieurs années. De plus, je constate la présence d'une strate arbustive avec des spécimens d'érable rouge âgés d'environ 3 ou 4 ans et ce, dans le premier mètre à partir du lit du fossé (photos 10 et 11). Une vérification complémentaire est nécessaire pour vérifier la date approximative de l'aménagement du fossé (voir section vérification complémentaire).

Cours d'eau et barrages de castor

Je poursuis l'inspection vers le lit d'écoulement qui aurait un lien hydrologique avec le milieu humide, selon la personne plaignante. Je constate un lit d'écoulement plus ou moins rectiligne, indiquant qu'il s'agit soit d'un cours d'eau modifié ou un fossé ; il n'y a aucun signe d'intervention récente pour modifier le tracé du lit d'écoulement. Puisqu'il n'est pas possible de statuer s'il s'agit d'un cours d'eau ou d'un fossé avec mes constats durant l'inspection, je désigne ce tracé comme « lit d'écoulement » (voir la section vérification complémentaire). Je constate que de l'eau s'écoule vers l'est en direction de la route 335 (Montée Gagnon). Je suis le tracé du lit d'écoulement vers l'ouest. Je constate la présence d'un ancien barrage de castor (barrage #1); celui n'est pas entretenu car je constate la présence de végétation qui pousse au travers le barrage, et l'eau s'écoule librement au travers du barrage (photo 12). Je poursuis toujours en suivant le tracé du lit d'écoulement en direction ouest. Je constate un second ancien barrage de castor (barrage #2); celui-ci n'est également plus entretenu car je constate la présence de végétation qui pousse au travers le barrage (photo 13). Je constate une fissure d'environ 30 cm de largeur dans le barrage, permettant à l'eau de s'écouler librement au travers le barrage; je constate de l'eau qui s'écoule via la fissure lors de l'inspection (photo 14). Cette fissure est récente car je constate une démarcation du niveau d'eau en amont du barrage où très peu de végétation herbacée croît (photos 15 et 16). Le niveau actuel de l'eau est environ 50 cm plus bas que la ligne de démarcation où la végétation herbacée plus dense croît. Je ne constate aucun signe de travaux récents à l'endroit où la fissure s'est formée dans le barrage de castor: il s'agit d'une occurrence naturelle. Cette fissure dans le barrage de castor empêche l'eau de s'accumuler dans le milieu en amont et cause la baisse du niveau de l'eau observé dans ce secteur (photo 17). Je n'ai constaté aucun manquement à la loi sur la qualité de l'environnement dans le secteur du lit d'écoulement.

Je quitte les lieux.

14 Vérification complémentaire à l'intervention

SO

Atlas géomatique (MELCC) et Info-sols (MAPAQ)

Je reporte les points GPS relevés lors de l'inspection dans l'atlas et je vérifie la localisation des éléments constatés lors de l'inspection:

Fossé #1

Je constate que les points GPS relevés pour localiser le fossé #1 sont situés sur les lots 2 272 875, 2 272 876 et 2 272 877. Selon la couche des milieux humides détaillés, il y a présence d'une prairie humide au sud du tracé du fossé #1 ; le fossé n'est pas situé dans la

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

prairie humide. Dû à la présence de la strate arborescente au sud du fossé #1, ce dernier n'est pas visible sur les orthophotos disponibles dans l'atlas.

Je vérifie si ce fossé aurait été constaté lors d'interventions antérieures par un inspecteur du MELCC (dossier No 7521-15-01-00031-01). Je constate que le fossé #1 est documenté dans le rapport de l'inspection datée du 25 juin 2009. Les photos jointes au rapport présentent le fossé avec des sols à nu du côté nord, indiquant que son aménagement était récent au moment de l'inspection du 25 juin 2009.

Ainsi, je considère que le fossé #1 a été aménagé durant le printemps 2009 et je n'ai constaté aucune intervention récente (excavation ou entretien) pour le fossé #1 lors de l'inspection du 14 septembre 2020. Il n'y a pas de manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement.

Fossés #2 et #3

Je constate que les points GPS relevés pour localiser les fossés #2 et #3 sont situés sur le lot 2 272 875. Selon la couche des milieux humides détaillés, il y a présence d'une prairie humide, lequel serait traversé par les fossés #2 et #3 (annexe 2). Selon la collection d'orthophotos disponible dans l'atlas, les fossés #2 et #3 sont présents depuis au moins 1999 (annexe 5). De plus, je ne constate aucune intervention pour modifier ou entretenir les fossés #2 et #3 sur les orthophotos de 2005, 2007, 2009, 2011, 2016 et 2018 (annexe 5). Finalement, je constate également sur les images satellitaires de Google Earth qu'il n'y a eu aucune intervention pour modifier ou entretenir les fossés #2 et #3 : images satellitaires datées du 24 octobre 2002, 4 septembre 2007, 14 mars 2010, 26 juillet 2013, 17 septembre 2013, 14 juin 2014, 29 juin 2015, 17 septembre 2015, 2 juin 2016, 4 octobre 2016, 11 octobre 2017 et 2 juin 2018 (annexe 6).

J'utilise l'outil Web Info-sols du MAPAQ pour vérifier la disponibilité de photos aériennes datant d'avant 1999. Une photo aérienne de 1979 est disponible et je constate la présence d'un chemin à l'endroit où sont situés les fossés #2 et #3, sur le lot 2 272 875. La présence des fossés #2 et #3 s'explique par l'aménagement d'un chemin il y a plus de 40 ans (annexe 7A).

Ainsi, je considère que les fossés #2 et #3 ont été aménagés il y a plus de 40 ans et je n'ai constaté aucune intervention pour modifier ou entretenir les fossés #2 et #3 sur les orthophotos de l'atlas et images satellitaires Google Earth. Ainsi, puisqu'il n'y a pas eu de travaux récents pour l'aménagement du fossé #2 dans un marécage, il n'y a pas de manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement.

Lit d'écoulement

Selon la couche hydrographie de l'atlas, il y a présence d'un cours d'eau à l'endroit où sont situés les points GPS relevés pour localiser le lit d'écoulement remonté à partir de la route 335 (Montée Gagnon) vers l'ouest. Le tracé du cours d'eau selon la couche hydrographie est rectiligne également. Je vérifie dans l'outil Web Info-sols du MAPAQ s'il s'agit d'un cours d'eau ayant fait l'objet d'une intervention du MAPAQ, soit, si son tracé a été redressé. Je constate que le cours d'eau a fait l'objet d'une intervention de la MAPAQ tout au long de son tracé (annexe 7B). Je vérifie la photo aérienne de 1979 disponible dans l'outil Web Info-sols et je constate que le tracé du cours d'eau était déjà rectiligne à ce moment (annexe 7C).

En vérifiant les orthophotos de l'atlas ainsi que les images satellitaires Google Earth (annexes 5 et 6), je ne constate aucun signe de travaux le long du tronçon de cours d'eau entre la route 335 (Montée Gagnon) et le milieu humide.

15 Conclusion

Lors de la présente inspection, je n'ai constaté aucun manquement à la qualité de l'environnement. Le fossé #2 situé dans un marécage était présent depuis au moins 1979 et je n'ai constaté aucun signe d'intervention pour modifier ou entretenir le fossé #2 lors de l'inspection ainsi que sur les orthophotos de l'atlas et les images satellitaires Google Earth.

La plainte est non-fondée.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés↓↑ - + SO**17 Recommandations**

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention

Rédigé par : Jasmin Kroese

Fonction : Inspectrice

Signature :



Date de signature : 2020-10-14

18 Vérification du rapport d'intervention SO**Approuvé par :** Nathalie Tardif**Fonction :** Chef d'équipe**Signature :****Date :****Commentaires :** Selon les directives internes, cette intervention ne requiert pas la vérification du chef d'équipe.



IMG_0151.JPG

Photo 1. Vue du début fossé #1 (tirets bleus); présence de végétation herbacée et arbustive dans le fossé (GPS 637, orientation ouest)



IMG_0166.JPG

Photo 2. Vue du fossé #1 (tirets bleus); présence de végétation herbacée et arbustive dans le fossé (GPS 646, orientation est)



IMG_0153.JPG

Photo 3. Présence de litière organique et de végétation herbacée dans le lit du fossé #1 (GPS 638, orientation ouest)

Rapport de photos - inspection à Blainville, 2020-09-14

7521-15-01-00031-01



IMG_0167.JPG

Photo 4. Vue du lit du fossé #1; présence de végétation herbacée et arbustive dans le fossé #1 (GPS 646, orientation sud)



IMG_0169.JPG

Photo 5. Vue de la station d'identification de milieu humide S3 (GPS 647, orientation nord)



IMG_0152.JPG

Photo 6. Vue du fossé #2; présence d'eau dans le fossé en allant vers le sud (GPS 638, orientation sud-ouest)



IMG_0154.JPG

Photo 7. Vue du fossé #2; le niveau d'eau dans le fossé est plus haut qu'au nord (GPS 639, orientation nord-est)



IMG_0155.JPG

Photo 8. Vue du fossé #3 (tirets bleus); il y a présence de végétation herbacée et arbustives dans le fossé et le niveau d'eau dans le fossé est plus élevé au sud que vers le nord, où il s'assèche (GPS 640, orientation nord-est)



IMG_0158.JPG

Photo 9. Vue du fossé #3 (tirets bleus); il y a présence de végétation herbacée et arbustives dans le fossé et le niveau d'eau est plus bas qu'au sud du fossé (GPS 642, orientation nord-est)



IMG_0159.JPG

Photo 10. Présence de la strate arbustive aux abords du fossé #2; la régénération de la strate arborescente a environ 3 à 4 ans (GPS 643, orientation sud-ouest)



IMG_0160.JPG

Photo 11. Individu coupé aux abords du fossé #2; les anneaux de croissance indiquent au moins 3 à 4 ans de croissance (GPS 643, orientation N/A)



IMG_0170.JPG

Photo 12. Barrage de castor (barrage #1) non entretenu, puisqu'il y a présence de végétation au travers du barrage; l'eau du cours d'eau s'écoulement au travers du barrage (GPS 649, orientation ouest)



IMG_0171.JPG

Photo 13. Barrage de castor (barrage #2) non entretenu, puisqu'il y a présence de végétation au travers du barrage; l'eau du cours d'eau s'écoulement au travers du barrage (GPS 650, orientation nord-ouest)



IMG_0172.JPG

Photo 14. Fissure d'environ 30 cm de largeur dans le barrage #2 par laquelle l'eau s'écoule (GPS 650, orientation sud-est)

Rapport de photos - inspection à Blainville, 2020-09-14

7521-15-01-00031-01



IMG_0173.JPG

Photo 15. Vue de la zone en amont du barrage #2; il y a une baisse de niveau d'eau récente de par la présence de sols à nu (GPS 650, orientation ouest)



IMG_0174.JPG

Photo 16. Vue de la baisse du niveau d'eau (flèches jaunes); l'eau s'écoule via la fissure dans le barrage #2 (flèche bleue) (GPS 650, orientation sud-est)

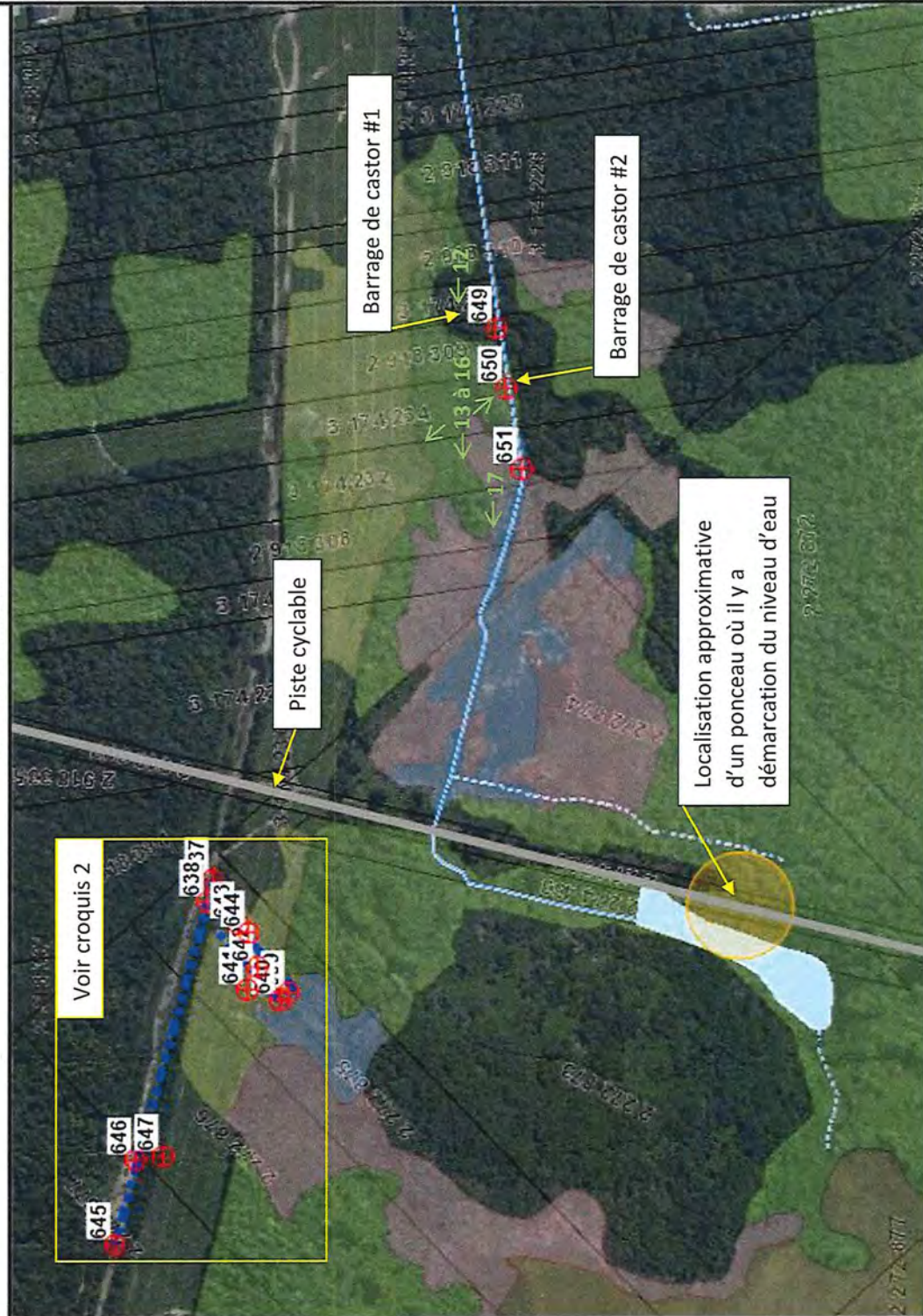


IMG_0175.JPG

Photo 17. Vue du milieu en amont du barrage #2; le milieu est asséché dû à l'écoulement de l'eau au travers du barrage #2 (GPS 651, orientation ouest)

Croquis 1. Vue générale du secteur inspecté, Blainville/Terrebonne, 2020-09-14

7521-15-01-00031-01



Échelle : 1 / 5 000

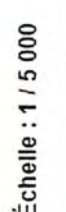
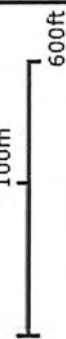
Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec, 2020



Préparé par:
Jasmin Kroese
Bureau de Ste-Thérèse (C)
2020-10-02

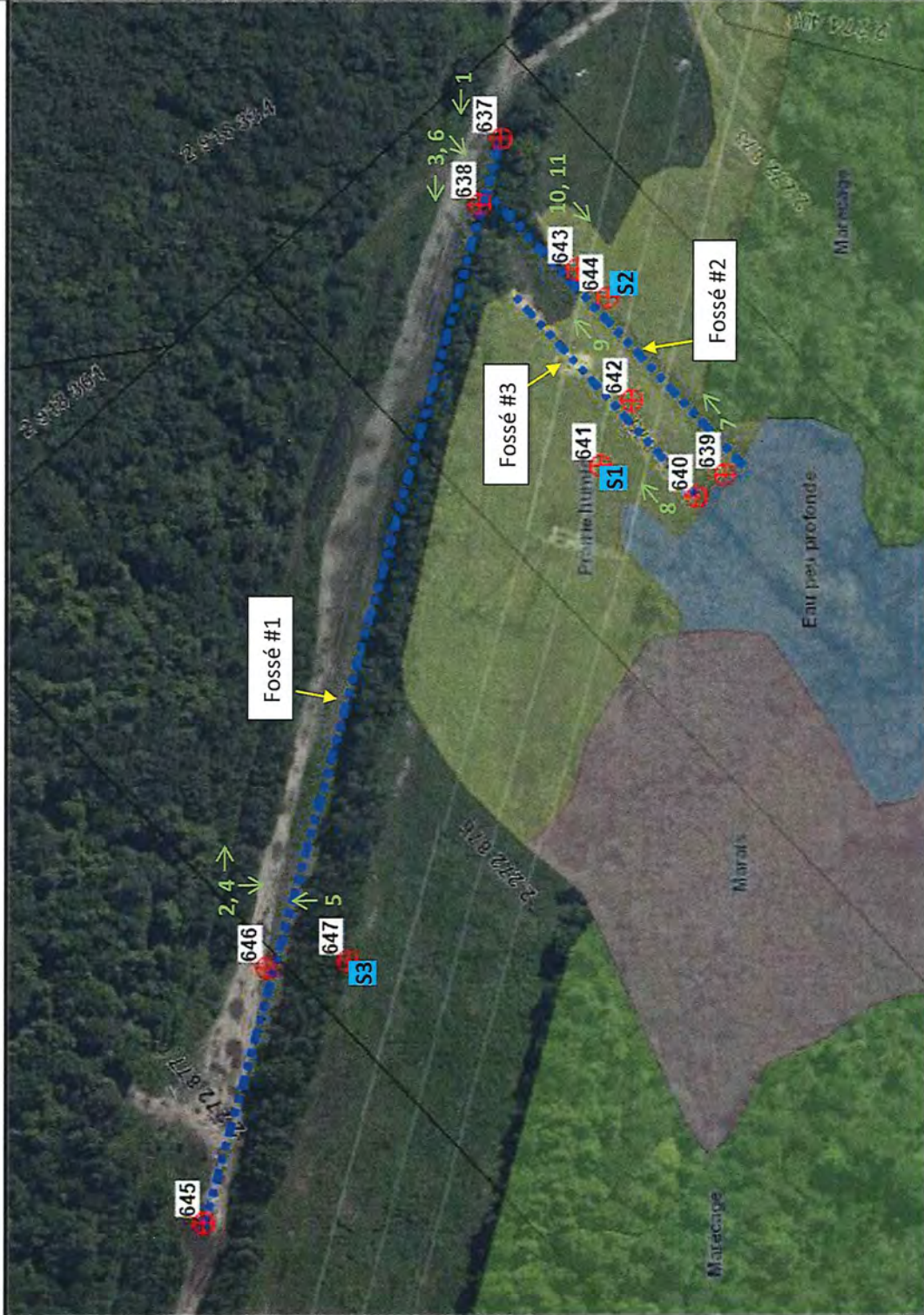
- ▲ Points GPS.shp
- ▲ Hydrographie BDGA gen (linéaire)
- ▲ Hydrographie BDGA gen (contours des surfaces)
 - cadre
 - frontière
 - rive
- ▲ Hydrographie BDGA gen (surface)
 - hors-Québec
 - hydrographie Québec
- ▲ Milieux humides détaillés
 - Eau peu profonde
 - Marais
 - Marécage
 - Prairie humide
 - Tourbière ouverte fen (minétrotrophe)
 - Tourbière ouverte bog (ombrotrophe)
 - Tourbière boisée
- ▲ Orthos multizonnes 20 cm 2018 WMS
- ▲ Photos et angle de prise de vue



Annexe 1

Croquis 2. Fossé # 1 sur les lots 2 272 875, 2 272 876 et 2 272 877, et fossés #2 et #3 sur le lot 2 272 875, Blainville, 2020-09-14

7521-15-01-00031-01



Échelle : 1 / 1 688

- ▲ Points GPS.shp
- ▲ Milieux humides détaillés
 - Eau peu profonde
 - Maraîs
 - Maraîchage
 - Prairie humide
 - Tourbière ouverte fen (minérotrophe)
 - Tourbière ouverte bog (ombrotrophe)
 - Tourbière boisée
- ▲ Orthos multizones 20 cm 2018 WMS



Photos et angle de prise de vue
1 ↗



Source(s) des données :

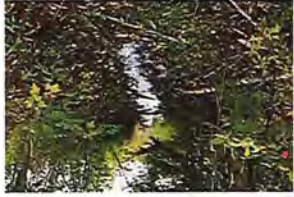
Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec. © Gouvernement du Québec, 2020



Préparé par:
Jasmin Kroese
Bureau de Ste-Thérèse (C)
2020-10-02



IMG_0151.JPG



IMG_0152.JPG



IMG_0153.JPG



IMG_0154.JPG



IMG_0155.JPG



IMG_0156.JPG



IMG_0157.JPG



IMG_0158.JPG



IMG_0159.JPG



IMG_0160.JPG



IMG_0161.JPG



IMG_0162.JPG



IMG_0163.JPG



IMG_0164.JPG



IMG_0165.JPG



IMG_0166.JPG



IMG_0167.JPG



IMG_0168.JPG



IMG_0169.JPG



IMG_0170.JPG



IMG_0171.JPG



IMG_0172.JPG



IMG_0173.JPG

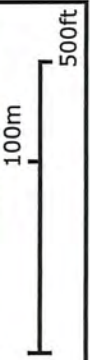


IMG_0174.JPG



IMG_0175.JPG

type	ident	Latitude	Longitude	Y_proj	x_proj	comment
WAYPOINT	637	45,71013210	-73,82862875	45,71013210	-73,82862875	14-SEP-20 11:12:43
WAYPOINT	638	45,71016647	-73,82884325	45,71016647	-73,82884325	14-SEP-20 11:16:48
WAYPOINT	639	45,70955970	-73,82967766	45,70955970	-73,82967766	14-SEP-20 11:26:08
WAYPOINT	640	45,70961460	-73,82976676	45,70961460	-73,82976676	14-SEP-20 11:28:44
WAYPOINT	641	45,70984578	-73,82968236	45,70984578	-73,82968236	14-SEP-20 11:34:08
WAYPOINT	642	45,70978476	-73,82946149	45,70978476	-73,82946149	14-SEP-20 12:26:03
WAYPOINT	643	45,70993429	-73,82904030	45,70993429	-73,82904030	14-SEP-20 12:29:53
WAYPOINT	644	45,70985483	-73,82912387	45,70985483	-73,82912387	14-SEP-20 12:35:25
WAYPOINT	645	45,71062848	-73,83229290	45,71062848	-73,83229290	14-SEP-20 13:33:26
WAYPOINT	646	45,71052480	-73,83143644	45,71052480	-73,83143644	14-SEP-20 13:36:57
WAYPOINT	647	45,71034459	-73,83138397	45,71034459	-73,83138397	14-SEP-20 13:42:02
WAYPOINT	648	45,70900113	-73,81973614	45,70900113	-73,81973614	14-SEP-20 15:43:15
WAYPOINT	649	45,70847249	-73,82298958	45,70847249	-73,82298958	14-SEP-20 15:50:58
WAYPOINT	650	45,70837232	-73,82358754	45,70837232	-73,82358754	14-SEP-20 15:54:28
WAYPOINT	651	45,70823302	-73,82436597	45,70823302	-73,82436597	14-SEP-20 16:04:51



Échelle : 1 / 4 000

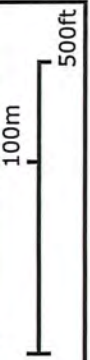
Dr-Hophotos 2016



Échelle : 1 / 4 000

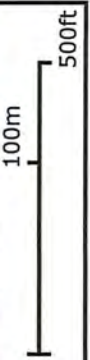
Orthophotos 2009

© Gouvernement du Québec, 2020



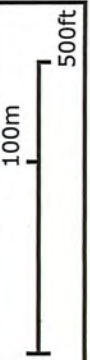
Échelle : 1 / 4 000

Orthophotus 2007



Échelle : 1 / 4 000

Orthophotos 2005



Échelle : 1 / 4 000

Orthophotos 1999

2002-10-24

Légende

▣ Groupe Durasec

Google Earth

Image © 2020 Maxar Technologies

300 m



2007-09-04

Légende

 Groupe Durasec

Google Earth

Image © 2007 Microsoft Corporation

300 m



2010-03-14

Légende

▣ Groupe Durasec

Google Earth

Image © 2020 Maxar Technologies

300 m



2013-07-26

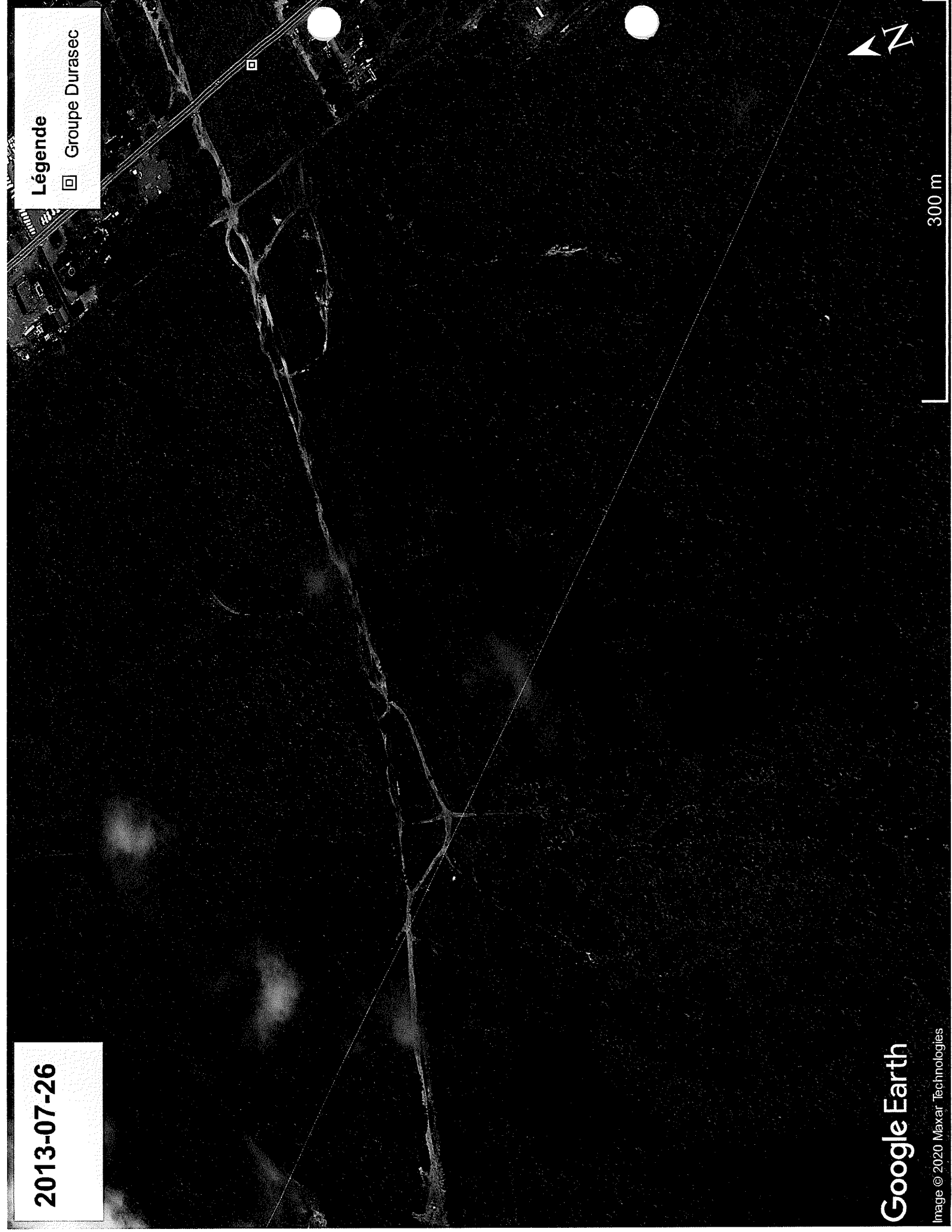
Légende

▣ Groupe Durasec

Google Earth

Image © 2020 Maxar Technologies

300 m



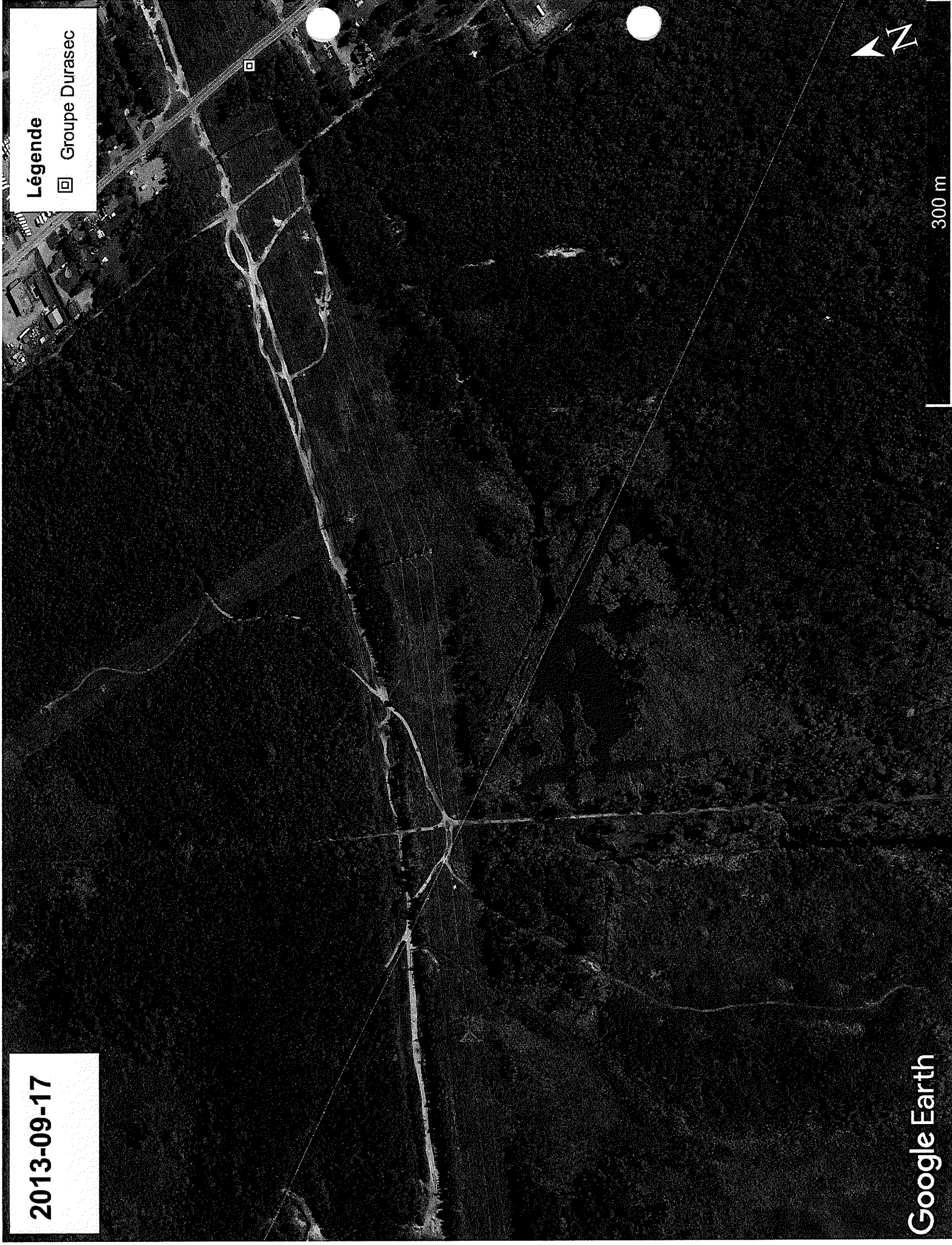
2013-09-17

Légende

□ Groupe Durasec

Google Earth

300 m



2014-06-14

Légende

 Groupe Durasec

Google Earth

Image © 2020 Maxar Technologies

300 m



2015-06-29

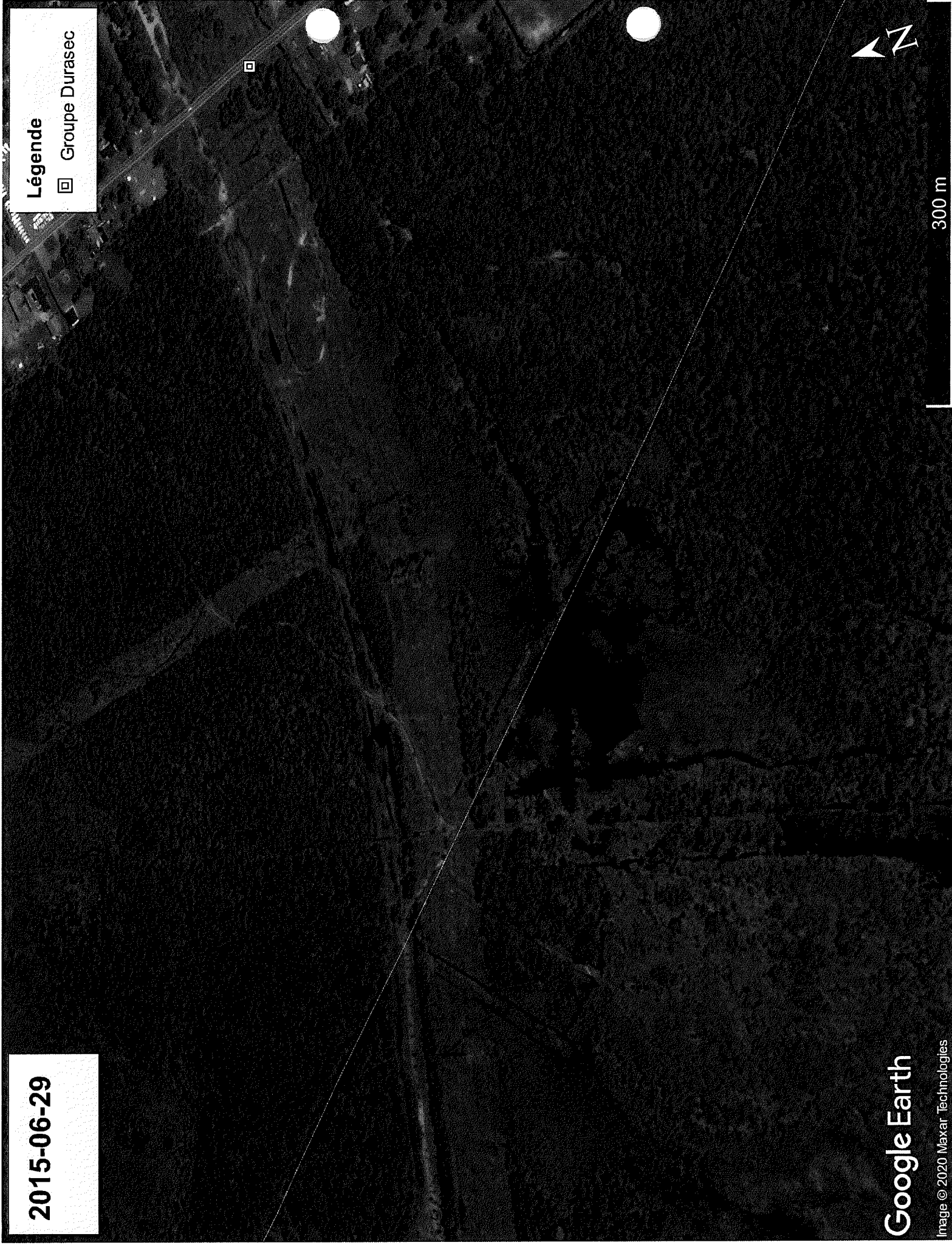
Légende

□ Groupe Durasec

Google Earth

Image © 2020 Maxar Technologies

300 m



2015-09-17

Légende

□ Groupe Durasec

Google Earth

Image © 2020 Google Technologies

300 m



□



2016-06-02

Légende

□ Groupe Durasec

Google Earth


Image © 2020 Maxar Technologies

300 m



2016-10-04

Légende

 Groupe Durasec

Google Earth

Image © 2020 Maxar Technologies

300 m



2017-10-11

Légende

□ Groupe Durasec

Google Earth

Image © 2020 Maxar Technologies

300 m



2018-06-02

Légende

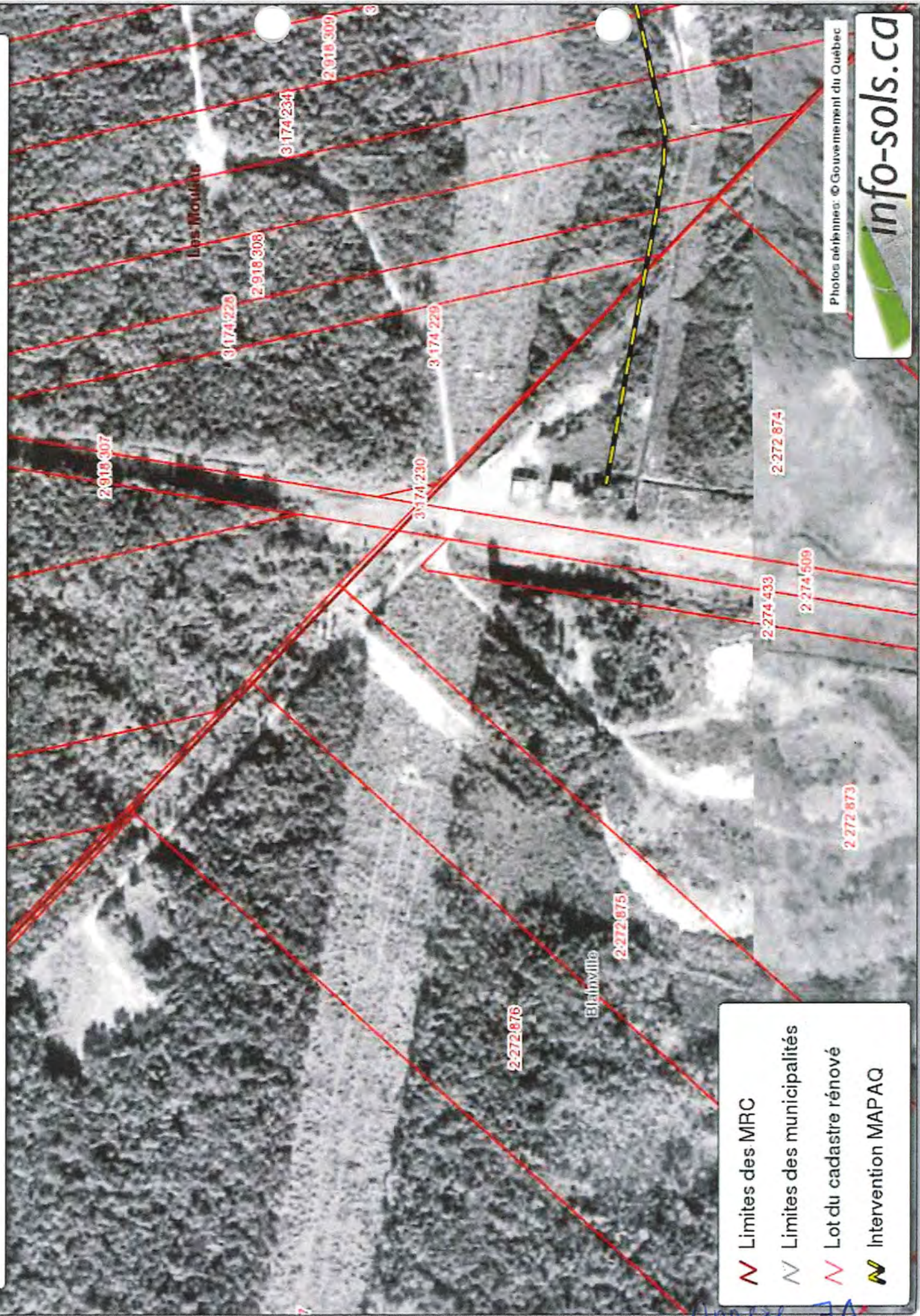
□ Groupe Durasec

Google Earth

300 m

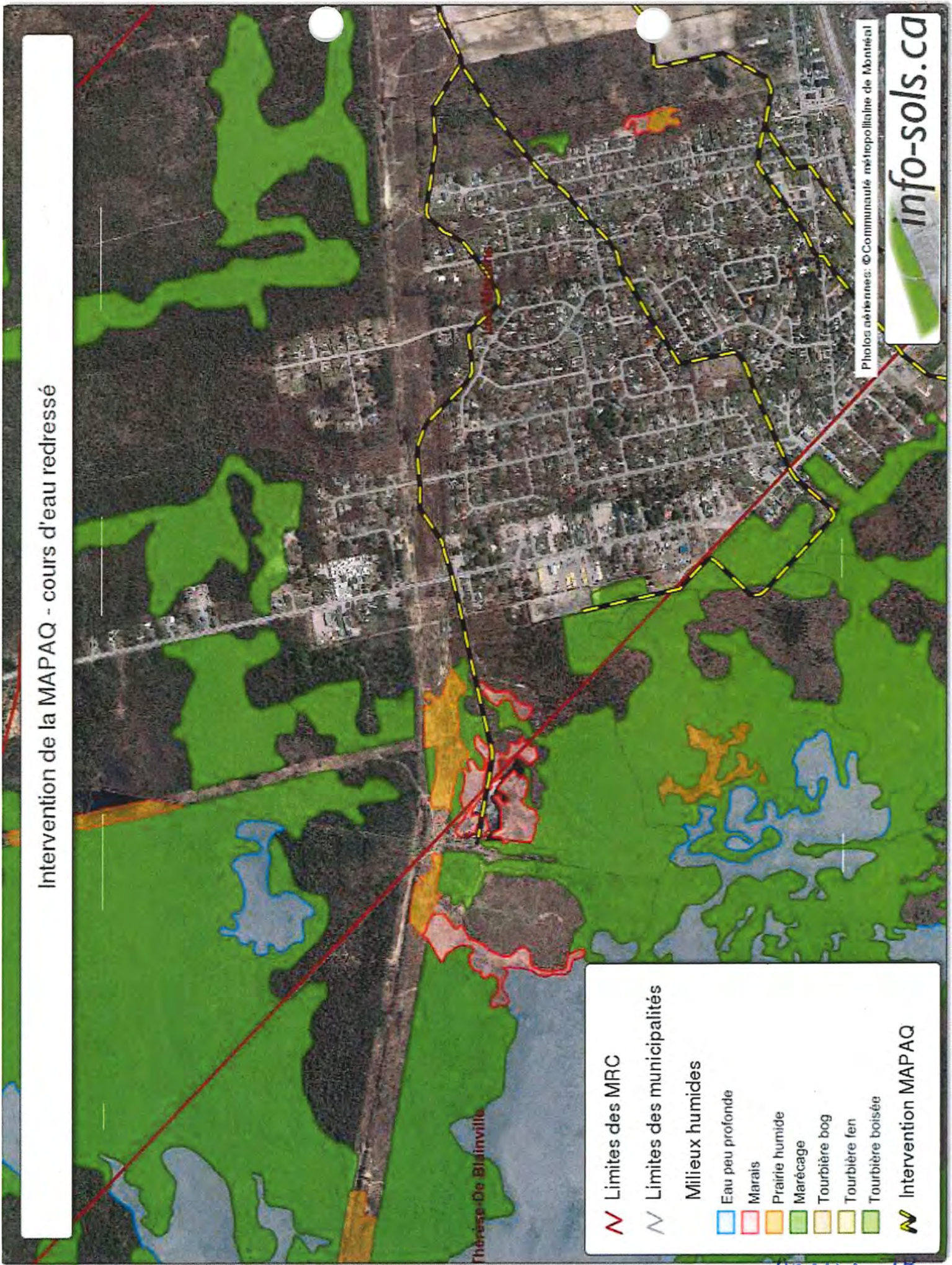


Présence d'un chemin - lot 2 272 875 (Photo aérienne de 1979)



- Limites des MRC
- Limites des municipalités
- Lot du cadastre rénové
- Intervention MAPAQ

Intervention de la MAPAQ - cours d'eau redressé



Thérèse De Blainville

Limites des MRC

Limites des municipalités

Milieux humides

- Eau peu profonde
- Marais
- Prairie humide
- Marécage
- Tourbière bog
- Tourbière fen
- Tourbière boisée

Intervention MAPAQ

Photos aériennes: © Communauté métropolitaine de Montréal




info-sols.ca

Annexe 7B

Intervention de la MAPAQ - cours d'eau redressé (Photo aérienne 1979)

Les Boullins

Thérèse-De Blainville

-  Limites des MRC
-  Limites des municipalités
-  Intervention MAPAQ

Photos aériennes: © Gouvernement du Québec



Annexe 7C

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Numéro de station : 51 Point GPS: 641 Photos :	Date: 2020-09-14 Nom évaluateur(s): Jasmin Kroese Numéro échantillon:
--	---

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien Marin Riverain. <u>Palustre</u> Lacustre	
	Situation : Terrain plat - Haut de pente - Bas de pente - Mi pente - Replat - Dépression ouverte - Dépression fermée	
2B	Forme de terrain Concave Convexe <u>Régulier</u> Irrégulier	
	Présence de dépressions : oui <u>non</u> % de dépressions / % monticules :	
	La végétation est-elle perturbée ?	<u>oui</u> non
	Les sols sont-ils perturbés ?	oui <u>non</u>
	L'hydrologie est-elle perturbée ?	oui <u>non</u>
2B	Est-ce un milieu anthropique ?	oui <u>non</u>
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ?	oui <u>non</u>
	Type de perturbation : Entretien de végétation (HQ) Pressions : indiquer le type de pression et la distance Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) : % de la placette	

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface oui <u>non</u>	
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - fossé	
3A	Type de lien hydrologique de surface :	
	1 : Source d'un cours d'eau	3 : Connexion de la charge et de la décharge
	2 : Récepteur d'un cours d'eau	4 : En bordure d'un cours d'eau ou 6 : <u>Aucun</u> cours d'eau d'un plan d'eau
3B	Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires
	<input type="checkbox"/> Inondé <input checked="" type="checkbox"/> Saturé d'eau dans les 30 premiers cm <input type="checkbox"/> Lignes de démarcation d'eau (quai, roches, arbres...) <input type="checkbox"/> Débris apportés par l'eau - Déposition de sédiments <input type="checkbox"/> Odeur de soufre (œuf pourri) <input type="checkbox"/> Litière noirâtre <input type="checkbox"/> Effet rhizosphère (oxydation autour des racines) <input type="checkbox"/> Écorce érodée	<input type="checkbox"/> Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol <input type="checkbox"/> Lignes de mousses sur les troncs <input type="checkbox"/> Souches hypertrophiées <input type="checkbox"/> Lenticelles hypertrophiés <input type="checkbox"/> Système racinaire peu profond <input type="checkbox"/> Racines adventives

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : 3 cm – fibrique – mésique – humique	Profondeur de la nappe : 28 cm						
	Profondeur du roc (si observée) : cm							
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : cm	Classe de drainage : 1						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : cm							
4A	Cas complexes : sols rouges – <u>texture sableuse</u> – Ortstein – Fragipan	Présence de drainage interne oblique: oui <u>non</u>						
	Description du profil de sol (facultatif)							
4B	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	3-27	minéral	sableux	7.5YR 4/6	-	-	-	-
	27-110	minéral	sableux	2.5YR 3/2	-	-	-	-
4B								

Section 5 - VÉGÉTATION

ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente					
sans emprise H ₂ O; aucune présence					
total					
Arbustive/ Régénération					
Spirée latifolia		100	89	O	NI
inconnu / → Houx verticille		10	9	N	Z
Érable rouge		1	1	N	Z
→ Rubus hispictus		1	1	N	Z
total		112	100		
Non ligneuse - rayon de la station pour cette strate = 1m - 2m - 5m					
Osmonde royale		50	66	O	FACH
graminif. sp.		20	26	O	NI
Carex sp.		5	7	N	Z
scirpe à spatule noire		1	1	N	Z
inconnu (Rubus?)		1			
→ Rubus hispictus					
total		76	100		

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

1 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

2 (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

OUI NON

Description des strates

Strate arborescente : Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.

Strate non-ligneuse : Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	oui <input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/>	Type :
Test d'indicateurs hydrologiques positif?	<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Étang Marais Marécage Tourbière
Présence de sols hydromorphes?	oui <input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/>	Si tourbière : Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert
Cette station est-elle un MH ?	oui <input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/>	CAS PROBLÈME*
Notes et croquis		
Sondage de sol se situe à 5.5m sur fossé 3		
* Selon le diagnostic en cas de divergence il s'agit d'un cas problème et il peut s'agir d'un milieu perturbé (c'est le cas vu l'entretien de la végétation pour l'emprise de la ligne d'Hydro-Québec)		

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Numéro de station : <u>S3</u> Point GPS : <u>647</u> Photos :	Date : <u>2020-09-14</u> Nom évaluateur(s) : <u>Jasmin Kraese</u> Numéro échantillon :
---	--

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien Marin Riverain. <u>Palustre</u> Lacustre	
	Situation : <u>Terrain plat</u> - Haut de pente - Bas de pente - Mi pente - Replat - Dépression ouverte – Dépression fermée	
2B	Forme de terrain Concave Convexe <u>Régulier</u> Irrégulier	
	Présence de dépressions : oui - <u>non</u> % de dépressions / % monticules :	
	La végétation est-elle perturbée ? <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Type de perturbation : <u>Entretien végétation</u>
	Les sols sont-ils perturbés ? oui <input type="radio"/> <u>non</u>	Pressions : indiquer le type de pression et la distance
2B	L'hydrologie est-elle perturbée ? oui <input type="radio"/> <u>non</u>	Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) : % de la placette
	Est-ce un milieu anthropique ? oui <input type="radio"/> <u>non</u>	
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ? oui <input type="radio"/> <u>non</u>	

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface oui <input type="radio"/> <u>non</u>	
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - fossé	
3B	Type de lien hydrologique de surface :	
	1 : Source d'un cours d'eau	3 : Connexion de la charge et de la décharge
	2 : Récepteur d'un cours d'eau	4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau
3B	5 : Traversé par un cours d'eau	6 : <u>Aucun</u> cours d'eau
	Indicateurs primaires	
3B	<input type="checkbox"/> Inondé	Indicateurs secondaires
	<input type="checkbox"/> Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	<input type="checkbox"/> Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol
3B	<input type="checkbox"/> Lignes de démarcation d'eau (quai, roches, arbres...)	<input type="checkbox"/> Lignes de mousses sur les troncs
	<input type="checkbox"/> Débris apportés par l'eau - Déposition de sédiments	<input type="checkbox"/> Souches hypertrophiées
3B	<input type="checkbox"/> Odeur de soufre (œuf pourri)	<input type="checkbox"/> Lenticelles hypertrophiées
	<input type="checkbox"/> Litière noirâtre	<input type="checkbox"/> Système racinaire peu profond
3B	<input type="checkbox"/> Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)	<input type="checkbox"/> Racines adventives
	<input type="checkbox"/> Écorce érodée	

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : <u>10</u> cm – fibrique – mésique – humique		Profondeur de la nappe : <u>92</u> cm					
	Profondeur du roc (si observée) : _____ cm		Classe de drainage : <u>6</u>					
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : _____ cm		Présence de drainage interne oblique: oui <input type="radio"/> <u>non</u>					
	Sol réductique (complètement gleyifié) : <u>0</u> cm							
4B	Cas complexes : sols rouges – texture <u>sableuse</u> – Ortstein – Fragipan							
	Description du profil de sol (facultatif)							
4B	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	<u>10-29</u>	<u>minéral</u>	<u>sableux</u>	<u>7.5YR 6/1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>29-83</u>	<u>minéral</u>	<u>sableux</u>	<u>2.5YR 4/8</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>83-110</u>	<u>minéral</u>	<u>sableux</u>	<u>5Y 4/1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Numéro de station : S2	Date: 2020-09-14
Point GPS: 643	Nom évaluateur(s): Jasmin Kraese
Photos :	Numéro échantillon:

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien Marin Riverain. <u>Palustre</u> Lacustre
	Situation : <u>Terrain plat</u> - Haut de pente - Bas de pente - Mi pente - Replat - Dépression ouverte – Dépression fermée
2B	Forme de terrain Concave Convexe <u>Régulier</u> Irrégulier
	Présence de dépressions : oui - <u>non</u> % de dépressions / % monticules :
	La végétation est-elle perturbée ? <u>oui</u> non Type de perturbation : <u>Végétation entretenu</u>
	Les sols sont-ils perturbés ? <u>oui</u> non Pressions : indiquer le type de pression et la distance
2B	L'hydrologie est-elle perturbée ? oui <u>non</u>
	Est-ce un milieu anthropique ? oui <u>non</u> Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) :
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ? oui <u>non</u> % de la placette

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface oui <u>non</u>
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - fossé
3A	Type de lien hydrologique de surface :
	1 : Source d'un cours d'eau 3 : Connexion de la charge et de la décharge 5 : Traversé par un cours d'eau 2 : Récepteur d'un cours d'eau 4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau <u>6</u> : Aucun cours d'eau
3B	Indicateurs primaires
	<input type="checkbox"/> Inondé <input checked="" type="checkbox"/> Saturé d'eau dans les 30 premiers cm <input type="checkbox"/> Lignes de démarcation d'eau (quai, roches, arbres...) <input type="checkbox"/> Débris apportés par l'eau - Déposition de sédiments <input type="checkbox"/> Odeur de soufre (œuf pourri) <input type="checkbox"/> Litière noirâtre <input type="checkbox"/> Effet rhizosphère (oxydation autour des racines) <input type="checkbox"/> Écorce érodée
3B	Indicateurs secondaires
	<input type="checkbox"/> Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol <input type="checkbox"/> Lignes de mousses sur les troncs <input type="checkbox"/> Souches hypertrophiées <input type="checkbox"/> Lenticelles hypertrophiées <input type="checkbox"/> Système racinaire peu profond <input type="checkbox"/> Racines adventives

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : 4 cm – fibrique – mésique – humique	Profondeur de la nappe : 24 cm						
	Profondeur du roc (si observée) : cm							
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : - cm	Classe de drainage : 6						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : cm							
4A	Cas complexes : sols rouges – <u>texture sableuse</u> – Ortstein – Fragipan	Présence de drainage interne oblique: oui <u>non</u>						
4B	Description du profil de sol (facultatif)							
	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	4-6.5	<u>Rumblai</u>	<u>présence d'humus sec</u>					
	6.5-12	<u>organique</u>	<u>(Horizon naturelle)</u>		-	-	-	-
	12-21	<u>minéral</u>	<u>sableux</u>	<u>2.5Y 3/1</u>	-	-	-	-
	21-45	<u>minéral</u>	<u>sableux</u>	<u>5YR 3/3</u>	-	-	-	-
45-105	<u>minéral</u>	<u>sableux</u>	<u>5Y 4/1</u>	-	-	-	-	

Section 5 - VÉGÉTATION

ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente					
Aucun; sous emprise H0					
total					
Arbustive/ Régénération					
Spiree latifolia		50	60	O	NI
Nerprun à mucroné		20	24	O	FACH
Erable nain		5	6	N	
→ Lonicère (même que S1)		5	6	N	
la même 2		3	4	N	
total		83	100		
Non ligneuse – rayon de la station pour cette strate = 1m - 2m - 5 m					
Graminée inconnue (mineq. S1)		100	98	O	NI
Scirpe sp.		1	1	N	
inconnue 2 (minipionid)		1	1	N	
total		102	100		

Houx verticillé

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

1 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

2 (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

OUI NON

Description des strates

Strate arborescente : Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.

Strate non-ligneuse : Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	oui <input type="radio"/> non <input checked="" type="radio"/>	Type :
Test d'indicateurs hydrologiques positif?	<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Étang Marais <u>Marécage</u> Tourbière
Présence de sols hydromorphes?	<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si tourbière : Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert
Cette station est-elle un MH ?	<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	

Notes et croquis

Présence d'eau dans fosse², mais complètement sec plus au nord de la station (emprise H0 nord)

Sondage à 2,75m de fosse 2